

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00205

Numéro SIREN : 799 744 495

Nom ou dénomination : A LA CLAIRE PISCINE

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2020 sous le numéro de dépôt 2674

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET EUREX

230 rue St Exupery
34130 Manguio

V/REF :

N/REF : 2014 B 205 / 2020-B-2674

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 28/02/2020,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/09/2019.

Rapport de gestion

Procès-verbal d'assemblée en date du 13/02/2020

Concernant la société

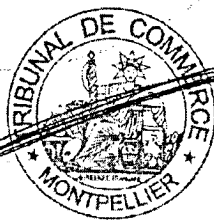
A LA CLAIRE PISCINE
Société à responsabilité limitée
1 rue du Grenache
34140 Loupian

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-B-2674 le 28/02/2020

R.C.S. MONTPELLIER 799 744 495 (2014 B 205)

Fait à MONTPELLIER le 28/02/2020,

LE GREFFIER



A LA CLAIRE PISCINE

Numéro SIRET : 79974449500018

Code APE : 4399D

1 RUE DU GRENACHE
34140 LOUPIAN

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2018 au 30/09/2019

Certifie copie conforme
à l'originale



Sommaire

Bilan et Resultat	2
Annexes 19	7

A LA CLAIRE PISCINE

Bilan et Resultat

Bilan et Resultat

A LA CLAIRE PISCINE

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

Edité le 28/01/2020

ACTIF	du 01/01/2018 au 30/09/2019 (21 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	10 872	6 680	4 192	7,97	5 086	15,77
Autres immobilisations corporelles	9 899	7 008	2 891	5,50	6 132	19,02
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	50		50	0,10	50	0,18
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	20 821	13 688	7 133	13,57	11 268	34,95
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	350		350	0,67	450	1,40
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises					3 900	12,10
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	15 005		15 005	28,54		
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	2 756		2 756	5,24	2 083	6,46
Personnel						
Organismes sociaux	139		139	0,26		
Etat, impôts sur les bénéfices	3 743		3 743	7,12	1 739	5,39
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 852		2 852	5,42	4 801	14,89
Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	20 599		20 599	39,18	3 531	10,95
Charges constatées d'avance					4 472	13,87
TOTAL (II)	45 443		45 443	88,43	20 976	65,05
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	66 264	13 688	52 576	100,00	32 244	100,00

A LA CLAIRE PISCINE**BILAN PASSIF**

Période du 01/01/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

Edité le 28/01/2020

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2019 (21 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 000	1,90	1 000	3,10
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	100	0,19	100	0,31
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	4 156	7,90	17 029	52,81
Résultat de l'exercice	-578	-1,09	-12 873	-39,91
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	4 678	8,90	5 256	16,30
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	4 360	8,29	9 579	29,71
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	5 793	11,02	405	1,26
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 870	37,79	11 500	35,67
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	2 755	5,24		
. Organismes sociaux	3 400	6,47	1 725	5,35
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 134	11,67	779	2,42
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	317	0,60		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	5 268	10,02	3 000	9,30
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	47 898	91,10	26 988	83,70
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
TOTAL PASSIF (I à V)	52 576	100,00	32 244	100,00

A LA CLAIRE PISCINE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

Edité le 28/01/2020

COMPTE DE RÉSULTAT		du 01/01/2018 au 30/09/2019 (21 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	5 800		5 800	1,46			3 314	N/S
Production vendue biens								
Production vendue services	390 267		390 267	98,54	266 499	100,00	-43 489	-18,31
Chiffres d'Affaires Nets	396 067		396 067	100,00	266 499	100,00	-40 175	-15,07
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					1 376	0,52	-1 376	-100,00
Autres produits			9	0,00	31	0,01	-26	-83,86
Total des produits d'exploitation (I)			396 076	100,00	267 906	100,53	-41 577	-15,51
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					4 137	1,55	-4 137	-100,00
Variation de stock (marchandises)			4 000	1,01	-3 900	-1,45	6 186	158,62
Achats de matières premières et autres approvisionnements			109 410	27,62	86 572	32,48	-24 052	-27,77
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					-150	-0,05	150	100,00
Autres achats et charges externes			176 938	44,67	88 289	33,13	12 818	14,52
Impôts, taxes et versements assimilés			1 333	0,34	1 007	0,38	-245	-24,32
Salaires et traitements			77 347	19,53	87 362	32,78	-43 164	-49,40
Charges sociales			23 446	5,92	9 864	3,70	3 534	35,83
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 760	1,71	6 465	2,43	-2 602	-40,24
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			9	0,00	10	0,00	-5	-49,99
Total des charges d'exploitation (II)			399 242	100,80	279 656	104,34	-51 518	-18,41
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-3 166	-0,79	-11 750	-4,40	9 941	84,60
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			1	0,00			1	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			3	0,00	4	0,00	-2	-49,99
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			4	0,00	4	0,00	-2	-49,99
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			254	0,06	193	0,07	-48	-24,86
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			254	0,06	193	0,07	-48	-24,86
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-250	-0,05	-188	-0,06	45	23,94
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-3 416	-0,85	-11 938	-4,47	9 986	83,65

SARL A LA CLAIRE PISCINE
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros
Siège social : 1 Rue du Grenache
34140 Loupian
RCS Montpellier : 799.744.495
SIRET : 799.744.495.00018

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 13 FEVRIER 2020**

L'an deux mille vingt
Le 13 Février
A 11 Heures

Les associés se sont réunis au siège social, sur convocation régulière de la gérance.

Sont présents tous les associés, représentant l'intégralité du capital social soit 100 parts sociales.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Laurent GIBERT, en sa qualité de Gérant.

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée les documents suivants :

- Le rapport de gestion sur l'exercice écoulé
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice

Les associés donnent acte au gérant de ce que l'ensemble des formalités légales relatives à la convocation, la tenue de la présente assemblée ont été respectées et d'avoir pu exercer librement leur droit de communication, leur seule présence en attestant.

Le Président rappelle à l'Assemblée que l'ordre du jour est le suivant :

- Rapport de la gérance sur l'activité de la société durant l'exercice clos le 30/09/2019.
- Examen et approbation des comptes et du bilan desdits exercices
- Affectation du résultat de l'exercice
- Quitus au gérant
- Approbation des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce et l'article 42-2 du décret du 23 mars 1967.

Puis le Président donne également lecture du bilan et du compte de résultat dudit exercice qui fait ressortir une perte de 578,00 €, ainsi que du rapport de la gérance.

Le Président donne également toutes explications utiles sur la marche des affaires sociales au cours de cet exercice.

La discussion est alors ouverte et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

PL

LG

SARL A LA CLAIRE PISCINE	
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros	
DÉPOSÉ AU GREFFE	Siège social : 1 Rue du Grenache 34140 Loupian
28 FEV. 2020	RCS Montpellier : 799.744.495 SIRET : 799.744.495.00018
TRIBUNAL DE COMMERCE	

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 FEVRIER 2020

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 30 septembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice :

Durant l'exercice clos le 30/09/2019, le chiffre d'affaires de la société a augmenté et le résultat est déficitaire. A noter que le présent exercice est d'une durée exceptionnelle de 21 mois portant sur la période courant du 01/01/2018 au 30/09/2019.

- Evolution prévisible pour l'avenir :

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 01/10/2019 sont les suivants : Volonté de faire évoluer l'activité dans une perspective positive et continuer à se développer.

En matière de recherche et de développement, aucune initiative particulière n'a été prise cette année.

- Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30/09/2019, date de clôture de l'exercice, aucun événement important n'est survenu.

RESULTAT – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée générale Ordinaire approuve dans leur ensemble et dans chacune de leur partie les comptes de l'exercice clos le 30/09/2019, ainsi que toutes les opérations traduites ou résumées dans ces comptes et le rapport de la gérance, lesdits comptes se soldant par une perte de 578,00 €.

Elle constate sur le rapport de la gérance, et en application de l'article 223 quater du CGI, qu'aucune dépense et charge visée par cet article ne sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée générale, après avoir examiné les comptes du dernier exercice, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ces comptes font ressortir une perte de 578,00 € et décide de l'affecter au poste suivant :

- Perte : 578,00 €
Affecté en imputation du compte « report à nouveau »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : QUITUS A LA GERANCE

L'assemblée donne quitus entier et sans réserve à la gérance de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION : REMUNERATION

4.1 Rémunération du Gérant

Au cours de l'exercice clos le 30/09/2019, Monsieur Laurent GIBERT a perçu une rémunération de 2.500 € nets au titre de ses fonctions de gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés votants, Laurent GIBERT s'étant abstenu et ses parts n'ayant pas été prises en compte dans le calcul de la majorité.

4.2 Rémunération des associés

Monsieur Pierre LOMBARDO, associé a perçu une rémunération de 29.469,21 € pour

PL

LF

Au cours de l'exercice clos le 30/09/2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 396.067,00 € contre 266.499,00 € pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et des salaires s'élève à 77.347,00 € contre 87.362,00 € pour l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 23.446,00 € contre 9.864,00 € pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 399.242,00 € contre 279.656,00 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice clos à -3.166,00 € contre - 11.750,00 € pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de 4,00 € des produits et frais financiers, il s'établit à - 3.416,00 € contre - 11.938,00 € pour l'exercice précédent.

Résultat exceptionnel : un résultat exceptionnel de 1.771,00 € contre - 1.207,00 € pour l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 578,00 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

Perte	578,00 €
Affecté en imputation du compte « report à nouveau »	

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, nous vous informons que le montant des dividendes et de l'avoir fiscal correspondant distribués au cours des trois derniers exercices précédents ont été les suivants : NEANT.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L223-19 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention visée par l'article L223-19 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 30/09/2019.

GERANCE ET CONTROLE DE LA SOCIETE

- Rémunération du gérant

Au cours de l'exercice clos le 30/09/2019, Monsieur Laurent GIBERT a perçu une rémunération de 2.500 € nets au titre de ses fonctions de gérant, avec une CSG non déductible de 0 €, les charges sociales sont prises en charge par la société.

Monsieur Pierre LOMBARDO, associé a perçu une rémunération de 29.469,21 € pour l'exercice clos le 30/09/2019.

Laurent GIBERT

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a small flourish at the bottom.

SARL A LA CLAIRE PISCINE
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros
Siège social : 1 Rue du Grenache
34140 Loupian
RCS Montpellier : 799.744.495
SIRET : 799.744.495.00018

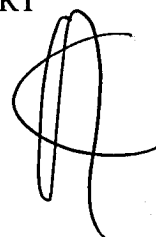
**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES CONVENTIONS VISEES A
L'ARTICLE L223-19 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 30/09/2019

Conformément aux dispositions de l'article L223-19 du Code de Commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par une personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

En application des dispositions de l'article L223-19 du Code de Commerce et de l'article 12-2 du décret du 23 Mars 1967, Monsieur Laurent GIBERT, gérant, déclare qu'au terme de l'exercice clos le 30/09/2019 les associés ne disposaient pas de comptes courants d'associés.

Laurent GIBERT



A LA CLAIRE PISCINE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

Edité le 28/01/2020

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/01/2018 au 30/09/2019 (21 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 500	0,63			1 429	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	2 500	0,63			1 429	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	209	0,05	1 207	0,45	-1 088	-90,13
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	520	0,13			297	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	729	0,18	1 207	0,45	-790	-65,44
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 771	0,45	-1 207	-0,44	2 219	183,84
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 067	-0,26	-272	-0,09	-338	-124,25
Total des Produits (I+III+V+VII)	398 580	100,63	267 910	100,53	-40 150	-14,98
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	399 158	100,78	280 783	105,38	-52 693	-18,78
RÉSULTAT NET	-578	-0,14	-12 873	-4,82	12 543	97,44
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	5 735	1,45	3 277	1,23		0,00
Dont Crédit-bail immobilier						

A LA CLAIRE PISCINE

Annexes 19

Annexes 19**A LA CLAIRE PISCINE****ANNEXE**

Période du 01/01/2018 au 30/09/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 28/01/2020

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2019 a une durée de 21 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 52 576,48 E.

Le résultat net comptable est une perte de 577,55 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/01/2020 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

A LA CLAIRE PISCINE**ANNEXE**

Période du 01/01/2018 au 30/09/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 28/01/2020

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE a permis de financer des investissements ainsi que divers frais de fonctionnement de l'entreprise

A LA CLAIRE PISCINE

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 30/09/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 28/01/2020

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 20 821 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	26 926	2 745	8 900	20 771
Immobilisations financières	50			50
TOTAL	26 976	2 745	8 900	20 821

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 13 688 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	15 708	6 760	8 780	13 688
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	15 708	6 760	8 780	13 688

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel et outillage	10 872	6 680	4 192	de 3 à 5 ans
Materiel de transpor	7 314	4 658	2 655	de 2 à 5 ans
Mat.bureau &informat	2 022	1 806	216	3 ans
Mobilier	563	543	19	4 ans
TOTAL	20 771	13 688	7 083	

3.1.4 - Réévaluation des Immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

A LA CLAIRE PISCINE

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 30/09/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 28/01/2020

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.2 - Etat des créances = 24 495 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	24 495	24 495	
TOTAL	24 495	24 495	

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 10 469 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	10 469
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	10 469

A LA CLAIRE PISCINE**ANNEXE**

Période du 01/01/2018 au 30/09/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 28/01/2020

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 1 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 47 898 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	4 360	4 360		
Dettes financières diverses	5 793	5 793		
Fournisseurs	19 870	19 870		
Dettes fiscales & sociales	12 607	12 607		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 268	5 268		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	47 898	47 898		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 5 190 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 674
Dettes fiscales & sociales	2 515
Autres dettes	
TOTAL	5 190

A LA CLAIRE PISCINE**ANNEXE**

Période du 01/01/2018 au 30/09/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 28/01/2020

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 396 067 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	5 800	1,46 %
Production de travaux	390 267	98,54 %
TOTAL	396 067	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -1 067 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-3 166		-3 166
Résultat financier	-250		-250
Résultat exceptionnel	1 771		1 771
Participation des salariés			
TOTAL	-1 645	-1 067	-578

5.3 - Autres Informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

l'exercice clos le 30/09/2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés votants, Pierre LOMBARDO s'étant abstenu et ses parts n'ayant pas été prises en compte dans le calcul de la majorité.

CINQUIEME RESOLUTION : PUBLICITE – POUVOIRS

L'assemblée délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes démarches et notamment toutes formalités légales de publicité

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.
En foi de quoi, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président de séance.

Laurent GIBERT

